|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | REPUBLIQUE GABONAISE  Ministère des Eaux et Forêts  Secrétariat Général |  | CONSERVATION JUSTICE  Téléphone : (+241) 04 23 38 65  E-mail : luc@conservation-justice.org  Web : www.conservation-justice.org |  | Eco-Activists for Governance and Law Enforcement |

**Projet AALF**

Appui à l’Application de la Loi sur la Faune

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Logo Ministère des Eaux et Forêts.jpgLogo CJ.jpg | **PROJET D’APPUI A L’APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE AU GABON (AALF)** | | |  |
| REPUBLIQUE GABONAISE  Ministère Des Eaux Et Forêts  Secrétariat Général | |  | CONSERVATION JUSTICE GABON  Téléphone : (+241) 04 23 38 65  E-mail : luc@conservation-justice.org  Web : www.conservation-justice.org | |

**RAPPORT D’ACTIVITÉS**

**Avril 2018**

**SOMMAIRE**

[1 Points principaux 1](#_Toc511008927)

[2 Investigations 1](#_Toc511008928)

[3 Opérations 1](#_Toc511008929)

[4 Département juridique 2](#_Toc511008930)

[5 Communication 3](#_Toc511008931)

[6 Relations extérieures 4](#_Toc511008932)

[7 Conclusion 5](#_Toc511008933)

**Rapport Mensuel Avril**

Conservation Justice 2018

# Points principaux

Les résultats obtenus par les projets AALF en avril 2018 sont les suivants :

* **11 avril 2018 à Mitzic,** arrestation de Mouélé Nzamba Serge, de nationalité gabonaise, en possession de deux pointes d'ivoire de 22kg, par les agents des Eaux et Forêts, de la Brigade de Gendarmerie, accompagnés de l'ONG Conservation Justice.
* **11 avril 2018 à Mitzic,** arrestation de Sissoko Birame, Cissé Mamadou et Seïdou Aba, respectivement de nationalité Malienne, Ivoirienne et Gabonaise, en possession de 4 pointes d’ivoire de 25,4kg, par les agents des Eaux et Forêts, de la Brigade de Gendarmerie, accompagnés de l'ONG Conservation Justice.

# Investigations

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’investigations menées | 4 |
| Investigations ayant menées à une opération | 2 |
| Nombre de trafiquants identifiés | 10 |

Le mois d’avril 2018 a été très productif en termes d’informations recueillies pendant les missions et de résultats. Pour ce mois les investigateurs ont effectuées les missions dans deux provinces à savoir: l’Estuaire et le Woleu-Ntem.

Au total 4 missions d’investigations ont été organisées à travers ces différentes provinces avec 10 trafiquants et braconniers majeurs identifiés.

Les investigateurs continuent de maintenir les contacts avec les cibles prioritaires pour les prochaines opérations.

Deux opérations ont été réalisées au courant du mois d’avril le même jour dans la province de Woleu-Ntem précisément à Mitzic.

# Opérations

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’opérations menées | 2 |
| Nombre de trafiquants arrêtés | 4 |

Au cours du mois d’avril 2018, le projet a réalisé deux opérations qui ont abouti à l’arrestation de quatre trafiquants.

* **11 avril 2018 à Mitzic, arrestation de Mouélé Nzamba Serge :** l’information relative à une transaction d’ivoire dans un motel de la place à Mitzic a conduit les agents des Eaux et Forêts et des forces de l’ordre sur les lieux afin de mettre la main sur les personnes soupçonnées. Mouélé Nzamba serge sera trouvé dans la chambre d’hôtel en flagrant délit de détention et commercialisation de 2 pointes d’ivoire qu’il s’apprêtait à vendre. Il sera interpellé et conduit au poste pour être entendu. Interrogé sur les raisons pour lesquelles il s'adonne à ce trafic alors qu'il a un emploi, il déclare: Parce que la machine avec laquelle je travaille est en panne et je suis au chômage technique. J’espérais payer mes 4 mois d’arriérés de loyer avec cet argent.
* **11 avril 2018 à Mitzic, arrestation de Sissoko Birame, Cissé Mamadou et Seïdou Aba**: l’information donnée par l’informateur relative à une transaction d’ivoire a conduit une équipe conjointe, composée des agents de la gendarmerie de Mitzic centre, du cantonnement des Eaux et Forêts, accompagnée de Conservation Justice sur les lieux afin d’interpeller les personnes soupçonnées. A leur arrivée, les agents ont aperçu Sissoko Birame, Cissé Mamadou et Seïdou Aba à bord d’un véhicule dans l’enceinte du motel. C’est dans l’une des chambres dudit motel choisi pour la transaction qu’ils seront interpellés en flagrant délit de détention et de commercialisation de 4 pointes d’ivoire de 25,4kg. Sissoko Birame et Cissé Mamadou reconnaissent leur implication dans cette affaire. Seïdou Aba, le transporteur, déclare qu'il ignorait qu'il transportait de l'ivoire et qu’il a été piégé.

# Département juridique

Les juristes du projet ont suivi les initiés à Mitzic. Les cas pendants devant les autres juridictions ont également continué de faire l’objet d’un suivi.

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies | 16 |
| Nombre de condamnations | 0 |
| Affaires enregistrées | 2 |
| Nombre de prévenus | 5 |

Le département juridique a assuré le suivi des affaires initiées à l’occasion des opérations ci-dessus mentionnées ainsi que plusieurs affaires pendantes.

Aucune condamnation n’a été prononcée durant ce mois d’avril 2018. Les greffiers sont toujours en grève, ce qui n’a pas permis la tenue d’audience.

**4.2. Visites de prison**

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées | 8 |
| Nombre de détenus rencontrés | 10 |

Des visites de prisons ont été effectuées à Libreville, Mouila, Tchibanga, Oyem et Lambaréné. En tout 10 visites ont été effectuées qui ont permis de vérifier la présence en cellule de 10 trafiquants.

Plusieurs autres visites de cellules ont été effectuées à la suite des opérations réalisées avec les forces de l’ordre.

**4.3. Formations**

Les juristes du projet ont participé à une formation au cours du mois d’avril 2018 :

* **24 et 25 avril 2018 à Libreville**, formation des agents des eaux et forêts de l'Estuaire (DP, CC et CB)

# Communication

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 16 |
| Télévision | 0 |
| Internet | 14 |
| Presse écrite | 2 |
| Radio | 0 |

Au cours du mois d’avril 2018, le projet a produit 16 pièces médiatiques qui ont permis de diffuser les résultats obtenus. Les articles ont été diffusés sur internet (14) et dans la presse écrite (2).

Les articles sont disponibles sur plusieurs médias, et notamment sur le site Internet, la page Facebook et la chaine YouTube du projet.

Website: <http://www.conservation-justice.org/CJ/>

Facebook: <https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/>

YouTube: <https://www.youtube.com/user/ConservationJustice>

# Relations extérieures

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 64 |
| Suivi de l’accord de collaboration | 43 |
| Collaboration sur affaire | 21 |

Au cours du mois de d’avril 2018, le projet a entretenu plusieurs relations avec les autorités gabonaises.

* **A Lambaréné**: le procureur de la République, le Directeur de cabinet du gouverneur de la province du Moyen Ogooué, le Président du tribunal, le premier juge d’instruction, le Directeur Provincial des Eaux et Forêts, le chef de l’unité de police judiciaire du Moyen Ogooué, le chef d’antenne B2, le chef de l’unité de police judiciaire de la Ngounié ;
* **A Libreville**: La Direction Provinciale des Eaux et forêts de l’Estuaire, la Brigade de Gendarmerie et celle des Eaux et forêts à Ntoum, l’antenne provinciale de la Police Judiciaire de l’Estuaire à Ntoum, le parquet de la République de Libreville ;
* **A Makokou**: le Gouverneur, la Présidente du Conseil le Maire central et son adjoint, le Président du Tribunal, le Procureur, le juge d’instruction du 1er Cabinet, le Directeur Provincial des Eaux et Forêts, le CB Faune, la DGR, la PJ, le B2, l'Immigration, la police de ville ;
* **A Mouila**: le directeur provincial des Eaux et Forêts, les juges d’instruction et les juges du siège, la police judiciaire, le B2, la DGR et la Brigade de Gendarmerie, le préfet de Mandji-Ndolou et son Secrétaire Général, les agents de PROLAB ;
* **A Oyem**: Le chef de cantonnement Mitzic, le préfet de Mitzic, le commandant de brigade de Mitzic, Procureur de la république et les substituts, le procureur de la république adjoint, le président du tribunal d’Oyem, le directeur Provincial, les responsables d’établissement scolaire du secondaire : le lycée Richard Charles BEKALE et le CES d’Oyem
* **A Tchibanga**: le directeur provincial des Eaux et Forêts, le Secrétaire Général de Province, Madame le procureur, le Conservateur adjoint du parc Moukalaba-Doudou, le Préfet de Moabi et le nouveau chef de cantonnement du département.

# Conclusion

En ce mois d’avril 2018, le projet a effectué 4 missions d’investigation qui ont permis d’identifier 10 nouveaux trafiquants. Ces missions ont abouti à deux opérations à Libreville.

Quatre personnes au total ont été interpelées en possession de six pointes d'ivoire de 47,7kg de masse.

Les juristes du projet ont assuré le suivi des cas présentés à la Justice. La grève des greffiers déclenchée les mois précédents persiste et ne permet pas la tenue d'audiences.

Le projet a produit 16 pièces médiatiques dont 14 sur internet et 2 dans la presse écrite.

Le projet AALF continue d'entretenir des relations stables avec les autorités gabonaises avec pas moins de 64 rencontres effectuées.